



HAL
open science

L'incise médiative dans la presse française : étude de ses propriétés syntaxiques et sémantiques

Grégoire Lacaze

► To cite this version:

Grégoire Lacaze. L'incise médiative dans la presse française : étude de ses propriétés syntaxiques et sémantiques. 6e Congrès Mondial de Linguistique Française. Université de Mons, Belgique, 9-13 juillet 2018, Jul 2018, Mons, Belgique. 10.1051/shsconf/20184601008 . hal-01959542

HAL Id: hal-01959542

<https://amu.hal.science/hal-01959542v1>

Submitted on 18 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'incise médiative dans la presse française : étude de ses propriétés syntaxiques et sémantiques

Grégoire Lacaze^{1,*}

¹Aix-Marseille Université, LERMA, Aix-en-Provence, France

Résumé. La présente étude s'attache à décrire les propriétés syntaxiques et sémantiques d'un type particulier de propositions incisives qui apparaissent préférentiellement dans les articles de presse. Tout en empruntant la forme syntaxique d'une incise de discours rapporté, une incise médiative met en relation un contenu propositionnel avec une source énonciative qui ne désigne généralement pas un locuteur animé humain. Cette recherche propose également une classification sémantique des noms recteurs des incisives médiatives ainsi qu'une analyse stylistique des collocations entre noms recteurs et verbes introducteurs.

Abstract. **The evidential clause in the French press: a corpus-based study of its syntactic and semantic properties.** The current research aims to describe the syntactic and semantic properties of some specific reporting clauses used in newspaper articles. Even though an evidential reporting clause looks like a reporting clause used in reported speech at a syntactic level, it links a propositional content to an enunciative source that is not usually related to an individual. This research also offers a semantic classification of the nouns included in evidential clauses as well as a stylistic analysis of the collocations between nouns and introductory verbs.

1 Introduction

Parmi les différentes formes de discours rapporté employées dans la presse, le discours direct est une forme syntaxique très usitée car elle donne aux lecteurs le sentiment d'avoir un accès authentique aux paroles telles qu'elles ont été prononcées.

La présente étude prend en considération les incisives de discours direct qui se trouvent en position finale à la suite d'un « discours cité »¹. Ces incisives apparaissent aussi bien dans la titrairie que dans le corps de l'article. Elles sont habituellement composées d'un syntagme nominal et d'un verbe à mode fini.

Le corpus d'étude analysé comporte plus de huit mille articles de la presse française publiés dans le quotidien national *Le Monde*, dans ses différents cahiers et dans le magazine hebdomadaire auxquels s'ajoutent quelques dizaines d'articles publiés dans le quotidien régional *La Provence*.

* gregoire.lacaze@univ-amu.fr

Parmi toutes les incises présentes dans ces articles, les incises « médiatives »² analysées dans cette recherche présentent la particularité de contenir un nom qui ne désigne pas un locuteur rapporté humain unique. Le sous-corpus ainsi constitué rassemble environ six cents articles.

Cette recherche s'attache à caractériser la composition syntaxique et sémantique de ces incises médiatives dont la fonction principale est la mise en relation d'un contenu propositionnel avec une source informative.

2 L'incise de discours direct

2.1 L'incise de discours rapporté

L'identification de ce qu'est une incise de discours rapporté est en soi déjà problématique car les linguistes ne s'accordent pas tous sur une définition consensuelle. Néanmoins, le terme *incise* désigne le plus souvent une proposition à valeur parenthétique qui s'insère entre deux fragments de discours cité ou qui suit un discours cité. Autrement dit, une incise apparaît en position médiane ou en position finale relativement au discours cité.

L'incise de discours rapporté participe à la mise en relation d'un dit avec une source énonciative. C'est bien là sa fonction principale. Les incises de discours rapporté incluent les incises de discours direct mais aussi les incises de discours indirect libre.

Dans sa composition canonique, l'incise de discours direct contient un syntagme nominal en position de sujet syntaxique et un verbe qui est le plus souvent à mode fini. Quand le verbe est à mode non fini, nous considérons qu'il ne s'agit plus d'une incise canonique à proprement parler.

2.2 Les relations syntaxiques entre discours cité et incise de discours direct

De nombreuses recherches ont été menées sur les incises de discours direct. Ces diverses études ont notamment abordé la question des relations syntaxiques existant entre le discours cité et une incise de discours direct. G. Salvan (2005 : 113) résume ainsi la problématique : « Du point de vue grammatical et linguistique, l'incise pose la question de l'articulation, au sein de la phrase, de la pluralité des énonciations : l'incise est-elle une phrase ou une sous-phrase, est-elle intégrée à la phrase comme élément nécessaire ou est-elle superflue ? »

Dans son étude sur l'incise de discours rapporté dans un corpus littéraire, G. Salvan (2005) rappelle diverses théories sur la nature des relations entre discours cité et incise dont celle de M. Wilmet (1997) : il « aborde la question de l'incise dans le cadre de la phrase complexe, et parle d'enchâssement par insertion (par opposition à la subordination, enchâssement par ligature) [...] » (Salvan, 2005 : 120). Elle ajoute : « L'incise de discours rapporté est un lieu prégnant de la tension problématique entre le niveau local et le niveau global, la phrase et le texte » (Salvan, 2005 : 141).

Parmi les recherches les plus récentes, nous pouvons citer celles de F. Gachet (2015). Il évoque dans son ouvrage les travaux de nombreux chercheurs qui ont tenté de caractériser la nature de la relation entre discours cité et incise, en termes de rection. Sa recherche s'inscrit dans les travaux en « macro-syntaxe » menés conjointement à Aix-en-Provence (France) et à Fribourg (Suisse). Il choisit de mettre en parallèle la description syntaxique des incises de discours rapporté avec celle des verbes parenthétiques (appelés « mitigateurs » ou « recteurs faibles ») en raison d'une « parenté distributionnelle » (Gachet, 2015 :10).

F. Gachet (2015 : 83) envisage deux conditions de validité permettant d'identifier un segment introducteur comme une incise : l'inversion sujet-verbe (« inversion nominale ») ou « inversion du sujet clitique ») et la capacité de ce segment à introduire du discours direct.

Pour décrire les relations syntaxiques entre discours cité et incise, Gachet rappelle les différentes approches dont l'hypothèse de la « réaction faible » introduite par C. Blanche-Benveniste (1989). Il conclut alors que, « bien qu'elles ne soient pas autonomes, [les incises de discours rapporté] fonctionnent comme des énonciations ». Il ajoute : « la nature de leur dépendance est donc de nature pragma-syntaxique et non rectionnelle » (Gachet, 2016 : 72). La distinction à laquelle aboutit Gachet est donc la suivante : il existe « une classe d'incises définie selon des critères formels simples : il s'agit d'incises verbales postfocales pouvant accepter l'inversion du sujet clitique » (Gachet, 2016 : 72). À l'intérieur de cette classe, selon l'auteur, deux autres sous-classes sont identifiables : « d'une part les incises de discours rapporté, classe aux contours mal définis, et d'autre part les incises de verbes parenthétiques³ [...] traditionnellement assimilées à une sous-classe problématique d'incises mitigatrices » (Gachet, 2016 : 72).

2.3 Une incise d'un type particulier : l'incise médiative

Parmi les incises de discours direct, il est possible d'en isoler certaines à partir du sémantisme des éléments qui les composent. Pour ces incises, le syntagme nominal contient un nom désignant une source énonciative qui ne désigne pas un locuteur animé humain. Dans ce cas, le statut du discours cité est à reconsidérer. En effet, le discours direct est généralement considéré comme la forme prototypique de discours rapporté qui reproduit fidèlement les propos d'un locuteur animé humain.

Quand une incise contient une source énonciative ne désignant plus un locuteur individuel, il semble plus légitime de parler de *discours représenté* plutôt que de *discours rapporté*, comme le justifie A. Rabatel (2008 : 355) :

Ce que la notion de représentation voudrait mettre en avant, c'est l'orientation pragmatique du discours représenté, qui est tel non seulement du fait de transpositions grammaticales pour articuler les dires d'autrui aux repères énonciatifs du locuteur citant, mais encore, et surtout, du fait de la dimension argumentative qui est conférée aux dires représentés, dans le *hic et nunc* de la représentation.

Ce choix terminologique s'explique aussi par des considérations théoriques et méthodologiques :

Il s'ensuit que le discours représenté, pour nous, est un ensemble qui comprend d'une part les discours rapportés grammaticalisés, auxquels on associe des formes de rapport / représentation moins grammaticalisées (cf. les modalisations autonymiques d'Authier-Revuz, les formes mixtes de Rosier), d'autre part les différents PDV, plus ou moins pré-réflexifs, cet ensemble s'inscrivant lui-même dans le vaste domaine du dialogisme [...]. Le changement de dénomination, du discours rapporté au discours représenté, n'est pas un pur et simple changement de dénomination superficiel, au sens où il s'agirait de nommer autrement une réalité même conçue, ni un positionnement tactique. Car il ne s'agit plus exactement du même découpage de la réalité ni de la même réalité : avec la notion de discours représenté, l'empan des faits qui entrent dans le prisme de l'analyse dialogique est plus large qu'avec le discours rapporté, et les phénomènes y sont envisagés sous une optique moins strictement grammaticale [...] et davantage pragmatique et philosophique. (Rabatel, 2008 : 355)

L'emploi du terme *discours représenté* « met la syntaxe du rapport sous la domination des intentions pragmatiques de la représentation (et de ses visées) » (Rabatel, 2015 : 196). Parler de *discours représenté* permet également de prendre en compte des énoncés adoptant

la forme syntaxique d'un discours rapporté même en l'absence de verbalisation effective : « Reporter signifie résumer alors que représenter signifie rejouer. [...] L'étiquette *discours représenté* entend aussi rendre compte de ces discours "inventés" et non pas seulement de la désignation de perceptions représentées » (Rosier, 2008 : 19).

Ce discours représenté conduit à mettre en relation un contenu propositionnel (le discours cité) avec une source énonciative (le sujet du verbe d'incise). Cette source énonciative est généralement associée à un verbe introducteur, dont les caractéristiques sémantiques vont être étudiées.

3 La composition d'une incise médiative

L'incise médiative correspond à un segment introducteur à la composition singulière dans lequel la valeur médiative domine. Ce segment introducteur contient généralement un syntagme nominal avec un désignateur « non humain » et un verbe qui introduit le contenu propositionnel suivant la structure suivante :

contenu propositionnel P, (verbe introducteur Y, syntagme nominal X)

Dans un article de presse, l'inversion sujet *X* – verbe *Y* est systématique dans les incises en position finale pour assurer la grammaticalité de l'énoncé.

3.1 La constitution du corpus d'incises médiatives

Le corpus de recherche sur lequel s'appuie cette étude a été constitué en isolant les énoncés dans lesquels une incise médiative est présente, cette incise contenant un verbe introducteur dont le sujet inclut un nom ne désignant pas une source énonciative humaine individuelle.

Ces énoncés tendent ainsi à s'éloigner de l'emploi habituel et canonique d'un énoncé de discours direct dans lequel les paroles ou les pensées d'un locuteur humain singulier sont rapportées. Dans ces conditions, nous verrons que la reconstitution d'une parole originelle est bien plus problématique qu'avec un discours direct pris en charge par une source énonciative humaine occupant le rôle de locuteur cité. Ces énoncés sont alors à envisager davantage comme des occurrences de discours représenté plutôt que des occurrences de discours rapporté.

3.2 Le choix du locuteur métonymique

L'analyse fine du contenu des incises médiatives nous a permis d'identifier dans un premier temps deux grandes catégories sémantiques pour le nom inclus dans le syntagme nominal : les sources énonciatives métonymiques à nombre singulier ou pluriel (nom *X'*) dont la production textuelle associée résulte d'une activité humaine, les sources énonciatives métonymiques à nombre singulier ou pluriel (nom *X''*) renvoyant plus ou moins explicitement à un groupe humain de taille variable. Un troisième sous-ensemble *X'''* peut être également identifié pour des « énoncés parémiques »⁴ à valeur doxique. La grande diversité des noms apparaissant dans les incises médiatives requiert donc un réel effort de typologisation qui nous amène à regrouper ces noms en fonction de critères sémantiques.

Le nom *X'* désigne une création ou une production textuelle/verbale d'origine humaine rassemblée sur un support physique ou numérique ou les résultats et/ou interprétations d'une action humaine, d'une expérience scientifique ou d'un sondage diffusés au grand public :

X' = {agenda, appli, application, arrêt, article, assignation, autopsie, avis, banderole, baromètre, brochure, bulletin municipal, calendrier vaccinal, campagne médiatique, carte de visite, circulaire, clip, code

de l'énergie, communiqué, comptes, contrat d'entreprise, courrier, déclaration finale, dépliant, dessin, document, droit, droit européen, édition de l'étude annuelle du cabinet de conseil Bain & Company, éditorial, enquête, étude, expérience, expertise scientifique, exposé des motifs, foire aux questions, guide, instruction, intitulé, jugement, lettre, livret, magazine, mail, manuel, message, missive, modèle mathématique, note, ordonnance, pancarte, panneau, pétition, plainte, plaque explicative, présentation, proclamation, procès-verbal, profil de poste, projet de loi, qualification pénale, quatrième de couverture, quotidien, rapport, réclame, refrain, réseaux sociaux, slogan, sondage, spot, texte, tract, version interactive...}

Tout objet matériel (papier, écran numérique, panneau de signalisation, etc.) pouvant servir de support textuel à un contenu propositionnel écrit peut être le substantif d'une incise médiative (*appli, banderole, pancarte, version interactive...*) :

Mais « *les résolutions sont comme les anguilles. On les prend aisément, le diable est de les tenir* », souligne **l'appli**, s'inspirant d'Alexandre Dumas fils. (*Le Monde* 04-05/09/2016)⁵

« *Blair a menti. Des milliers de gens sont morts* », claquait **la banderole**. (*Le Monde* 08/07/2016)

« *À bas le racisme. Les Polonais sont les bienvenus dans cette ville et ce pays* », proclame **une pancarte** posée au milieu des gerbes et des drapeaux polonais, sur le mausolée improvisé devant la pizzeria. (*Le Monde* 13/09/2016)

À vous de décider... et le cours de l'histoire en sera changé, promet **la nouvelle version interactive** de ce dessin animé de Netflix, mise en ligne mardi 20 juin. (*Le Monde* 22/06/2017)

Toute source réglementaire ou décision juridique produite par des humains peut apparaître dans une incise médiative (*code de l'énergie, droit européen, circulaire, décret, jugement...*) :

Quant à Enedis, il a l'obligation d'« *exercer les activités de comptage pour les utilisateurs raccordés à son réseau, en particulier la fourniture, la pose, le contrôle métrologique, l'entretien et le renouvellement des dispositifs de comptage* », précise **le code de l'énergie**. (*Le Monde* 17/03/2017)

L'appel n'est pas suspensif, dit **le droit européen**, et les aides d'État illicites doivent être remboursées dans un délai de quatre mois suivant leur notification à l'entreprise. (*Le Monde* 08/10/2016)

« *Il est impératif d'assurer de la part du ministère public une réponse cohérente et ferme à ces agissements* », précisait ainsi **une circulaire** adressée à l'ensemble des procureurs généraux. (*Le Monde* 09/04/2016)

Les agents autorisés à travailler armés et en tenue civile devront avoir suivi une formation, justifier d'une expérience d'au moins 5 ans au sein du service de sécurité de la SNCF ou de la RATP et avoir été agréés en amont par le préfet de Paris ou du département dont ils dépendent, spécifie **le décret**. (*La Provence* 02/10/2016)

« *Le choix d'un terme vulgaire pour évoquer de tels goûts, qui n'ont en eux-mêmes rien de répréhensible ni de contraire à la morale*

communément admise » ne suffit pas à donner « *un caractère outrageant* » aux propos, dit **le jugement**. (*Le Monde* 05/08/2016)

Les énoncés ci-dessus se retrouvent dans des textes réglementaires et juridiques qui ont été rédigés par des locuteurs humains dont l'identité demeure masquée pour le lecteur de presse.

Nous avons relevé un trait sémantique commun à nombre d'incises médiatives, ce trait étant l'expression d'une information faisant suite à un raisonnement déductif fondé sur l'exploitation de faits objectifs, lorsque l'« effet de factualisation »⁶ domine, comme dans les énoncés ci-dessous :

Le recrutement de l'école ne s'est pas démocratisé, assure **une étude**
(*Le Monde* 09/10/2015)

Trop restreindre l'usage de certains antibiotiques à l'hôpital pourrait faciliter l'émergence de bactéries multirésistantes, suggère **un modèle mathématique** (*Le Monde* 01/07/2015)

Cet effet de factualisation tend à se combiner avec l'absence de guillemets encadrant le contenu propositionnel qui tient lieu de discours cité, l'incise médiative permettant de préciser la provenance de l'information factuelle mise en avant dans l'article.

Le contenu propositionnel peut être le fruit d'une interprétation ou d'une expérience conduite par des humains :

C'est là qu'il noie sa victime déjà à moitié étranglée, indique le lendemain **l'autopsie** ordonnée par le procureur de la République de Rodez, Yves Delpérié. (*Le Monde* 21-22/02/2016)

Les abattages sont trop nombreux, conclut **une expertise scientifique**
(*Le Monde* 26-27/03/2017)

Des tubes étroits conduisent mieux l'eau que de plus larges, montre **une expérience** (*Le Monde* 28/09/2016)

La syntaxe employée se rapproche de celle d'un énoncé de discours direct authentique même si aucun acte de parole n'est rapporté : seuls des faits sont mis au jour dans les énoncés ci-dessus.

Il faut aussi noter la possibilité que le nom apparaissant dans l'incise médiative soit à nombre pluriel :

À diplôme égal, dès leur premier emploi, les femmes sont moins payées que les hommes, relèvent **deux études récentes** (*Le Monde* 08/09/2016)

Les cadres, disent **les statistiques**, évitent leur mutation à Marseille.
(*Le Monde* 14/02/2014)

Dans le dernier énoncé ci-dessus, l'incise médiative occupe une position médiane et non pas finale, ce qui montre un degré de liberté possible pour le journaliste, qui peut insérer cette incise médiative après une première unité intonative, ce qui conduit à fragmenter le contenu propositionnel en deux segments textuels.

L'analyse sémantique des syntagmes nominaux *X* des incises médiatives a permis de mettre au jour un second sous-ensemble (nom *X'*) qui contient toutes les communautés désignant des groupes d'humains (associations, commissions, entreprises, institutions, organisations, syndicats, etc.), des collectifs plus ou moins déterminés au niveau référentiel.

Il semble alors envisageable de considérer ces désignateurs *X'* comme des « énonciateurs », des sources de « points de vue » au sens où l'entend O. Ducrot (1984 : 204) :

J'appelle « énonciateurs » ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue de mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles.

Pour un désignateur renvoyant à un groupe, tout se passe comme s'il y avait un syncrétisme⁷ des énonciateurs et des sujets parlants dont les points de vue fusionnent dans un collectif, une entité englobante qui gomme toute individualité. Ce sous-ensemble contient notamment des acronymes, des noms d'entreprises, des institutions et des toponymes (en lien métonymique avec des groupes d'humains) désignant notamment des villes ou des pays :

X'' = {ASN, FMI, OMS, ONU, Facebook, Google, académie, administration, administration fiscale, agence, agence sanitaire, alliance, antenne, armateur, armée, assistance, association, auditorio, autorité, avionneur, banque, banque centrale, base électorale, bureau national des statistiques, cabinet, cabinet de consultants Alix Partners, camp, centrale, centre, chaîne d'information CNN, chambre, chancellerie panaméenne, cœur, club, coalition internationale, collectif, comité, comité d'entreprise, commission, commission de discipline de la Ligue, compagnie aérienne, compagnie publique, concurrence, Conseil constitutionnel, Conseil mondial de l'énergie, consortium, constructeur, Cour, courtier Jefferies, département économie de la capitale, département du commerce américain, diocèse, direction, douane malaisienne, douanes, enseignes de jardinerie, entités, entreprise, équipe, équipe de campagne, état-major, exécutif, fabricant de chaussettes, faculté, fédération professionnelle, firme japonaise, formation, Forum économique mondial, franchise texane, géant agroalimentaire américain, gendarme du rail, gendarmerie d'Indre-et-Loire, gouvernement britannique, gouvernorat, groupe, instance, institution, institution monétaire, interprofession champenoise, intersyndicale, juridiction, justice, label Max Havelaar, laboratoire, mairie, maison d'enchères Christie's, marine brésilienne, marque, ministère, mission de maintien de la paix de l'ONU, mission parlementaire, mouvement, municipalité, musée, observatoire, office, opérateur, opposition, organisation, organisation professionnelle, organisme, organisme de crédit, palais royal, panel d'experts de l'ONU pour le Yémen, parquet, parquet fédéral, parti, parties prenantes, patronat, portail Internet, préfecture, presse, présidence américaine, production, régulateur bruxellois, réseau de chercheurs, salle, secteur bancaire, service de communication, société, syndicats, télévision d'état syrienne, think tank, tribunal, université britannique, université viennoise, Berlin, capitale chinoise, Moscou, Allemagne, pays, Russie, Karlsruhe...}

L'effet de factuelisation n'est pas l'apanage des noms figurant dans l'ensemble *X'*. Les noms de l'ensemble *X''* peuvent constituer également la source informationnelle qui communique au grand public, à la société, une information donnée :

Près des deux tiers des Français partiront dans l'année, a jaugeé dès janvier **le cabinet** Protourisme. (*Le Monde* 19-20/07/2015)

Des agents russes ont essayé d'orienter la campagne présidentielle de Donald Trump l'an dernier, en tentant d'influencer ses proches collaborateurs, dont l'ancien conseiller en politique étrangère Carter Page, affirmait hier **la chaîne d'information** CNN. (*La Provence* 23/04/2017)

Comme avec les noms de l'ensemble X' , la source médiative listée dans l'ensemble X'' peut aussi être plurielle avec la mention de deux groupes d'humains :

Le groupe pharmaceutique japonais Daiichi Sankyo prévoit de se séparer de la quasi-totalité de son personnel français, soit 284 salariés sur 303, ont indiqué, mercredi 9 novembre, **l'intersyndicale et la direction**. (*Le Monde* 11/11/2016)

Le nom d'une ville ou d'un pays apparaissant dans une incise médiative correspond à une « métonymie du contenant pour le contenu », selon P. Fontanier (1828 : 428) :

« L'attisement des sentiments antirusse est susceptible d'aggraver les relations franco-russes », menace **Moscou** (*Le Monde* 17/06/2016)

L'intertitre reproduit ci-dessus contient une occurrence de discours direct avec un discours cité guillemeté et une incise médiative dans laquelle le nom de la capitale russe est un locuteur métonymique. L'instance énonciative prenant en charge le contenu propositionnel rapporté est la ville de Moscou. La lecture du corps de l'article reprenant cette citation détachée, qui s'apparente à une « aphorisation secondaire »⁸, laisse découvrir le contenu propositionnel mentionné dans un communiqué du ministère russe des affaires étrangères :

« *L'attisement des sentiments antirusse est susceptible d'aggraver considérablement l'atmosphère des relations franco-russes* », a menacé **le ministère**. (*Le Monde* 17/06/2016)

L'effet stylistique employé par le journaliste opère un glissement métonymique du ministère russe à la capitale russe. Cet effet métonymique ne doit pas être assimilé à une personnification, comme l'évoque M. Lecolle (2002) dans une étude portant sur la mention de noms de pays ou de villes dans la presse. La métonymie, en tant que « figure isotopique », selon M. Bonhomme (1998 : 51), opère des « transferts de fonctions » entre diverses « composantes d'un domaine notionnel » (1998 : 52). Le linguiste relève la forte propension de la presse à user de ce qu'il appelle des « métonymies du lieu [qui] abondent dans les titres pour donner une résonance accrue aux événements » (Bonhomme, 1998 : 55).

Un acronyme peut aussi occuper la position du nom X'' dans une incise médiative, comme dans le sous-titre suivant :

Dix-huit réacteurs situés dans neuf centrales françaises d'EDF sont concernés, indique **l'ASN**⁹ (*Le Monde* 25/06/2016)

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a rédigé un communiqué dont le journaliste présente une synthèse. L'absence de guillemets peut témoigner du degré d'intervention du journaliste dans la reformulation des propos. C'est aussi un indice de l'effet de factuelisation à l'œuvre dans cet énoncé.

Toute institution peut constituer la source informationnelle à l'origine d'un effet de factuelisation :

Mais l'accident de deux avions chasseurs de la marine lors d'un exercice d'entraînement, mardi, a jeté une ombre, même si « *ces manœuvres n'avaient rien à voir avec les JO* », précise **la marine brésilienne**. (*Le Monde* 30/07/2016)

Des morceaux de l'épave et des corps ont été retrouvés jeudi, a annoncé **l'armée**. (*Le Monde* 09/06/2017)

Mais la moitié des étudiants, insiste **l'administration**, bénéficie d'une aide à la scolarité : une bourse attribuée au mérite, pour les surdoués que l'université essaie d'attirer. (*Le Monde* 13/02/2016)

Le taux d'encadrement sera renforcé à la rentrée, promet **l'académie**
(*La Provence* 18/02/2018)

Parmi les noms présents dans les incises médiatives, nous avons relevé dans un même article un glissement métonymique vers une synecdoque généralisante (de l'assistance à la salle) :

« *No abra la puerta* », s'enthousiasme **l'assistance**. (*Le Monde* 05/04/2017)

« *Je veux voir un juge de l'immigration* », s'époumone **la salle** en anglais. (*Le Monde* 05/04/2017)

Les groupes d'humains désignés dans le syntagme nominal sont plus ou moins constitués et plus ou moins déterminés au niveau référentiel :

Toutefois, il y aurait beaucoup de recouvrements entre les deux bases de données, persifle **la concurrence**. (*Le Monde* 28/10/2016)

Inacceptable, juge **l'opposition**. (*Le Monde* 12-13/02/2017)

Le troisième sous-ensemble X''' identifié dans le corpus étudié rassemble tous les substantifs désignant des énoncés parémiques :

$X''' = \{adage, bon\ sens, dicton, légende, opinion\ générale, poncif...\}$

Le contenu propositionnel associé à l'incise médiative peut être extrait d'un « stock parémique » (Anscombe, 2012 :155) mais il peut aussi être construit à dessein par le journaliste pour illustrer son article :

Les arbres ne montent pas jusqu'au ciel, dit **un adage** autrefois bien connu des boursiers. (*Le Monde* 08-09/03/2015)

Mieux vaut être pêcheur qu'éleveur de vaches laitières cette année, nous dit **le dicton**. (*Le Monde* 05-06/03/2017)

« Seule la victoire est belle », affirme **un poncif**. (*Le Monde* 24/06/2016)

M. Leahy a vendu plus de 15 000 avions depuis ses débuts chez Airbus en 1994. Selon ce commercial hors pair, qui aurait pu, dit **la légende**, vendre un chasse-neige à des bédouins, son successeur sera son fils spirituel, l'actuel directeur du marketing et de la stratégie d'Airbus, Kiran Rao. (*Le Monde* 09/06/2017)

Les énoncés parémiques sont caractérisés par la présence d'un nom dans l'incise médiative qui renvoie à un énoncé proverbial à l'origine incertaine. Un point de vue est néanmoins exprimé et le journaliste choisit de citer un tel énoncé à des fins argumentatives quand il écrit son article. Même quand l'énoncé mime syntaxiquement du discours direct avec la présence de guillemets, une origine énonciative individuelle ne peut pas être mise au jour. De plus, les énoncés contenant un nom X''' ne semblent pas conduire à un effet de factualisation car aucune information nouvelle n'est annoncée. Seul un énoncé à valeur proverbiale est convoqué par le journaliste.

3.3 Le sémantisme du verbe introducteur

De nombreuses études ont envisagé une classification sémantique des verbes d'incise introduisant du discours direct : Delaveau (1988), Monville-Burston (1993), Mourad et Desclés (2004), Le Pesant (2013) et Lacaze (2014), par exemple.

Dans une incise médiative, à la composition syntaxique mimant celle d'une occurrence de discours direct, le verbe *Y* est un verbe ayant la capacité première d'introduire du discours direct.

Ensuite, certains de ces verbes sont en mesure de régir également une *que-P*, comme peuvent le faire les prédicats parenthétiques. Ainsi, suivant son sémantisme, le verbe *Y* peut aussi introduire du discours indirect :

Y' = {acter, affirmer, ajouter, annoncer, asséner, assurer, avertir, calculer, certifier, clamer, comptabiliser, conclure, confirmer, conseiller, constater, craindre, déclarer, demander, dévoiler, dire, écrire, enjoindre, énoncer, estimer, expliquer, faire valoir, fredonner, indiquer, informer, juger, marteler, mentionner, mettre en avant, montrer, observer, plaider, pointer, préciser, prédire, prétendre, prévenir, proclamer, promettre, rappeler, rapporter, réclamer, relater, relever, répliquer, répondre, révéler, se féliciter, se réjouir, signaler, souligner, soutenir, spécifier, stipuler, suggérer...}

Au contraire, d'autres verbes apparaissant dans une incise médiative semblent plutôt réfractaires à l'emploi d'une *que-P* :

Y'' = {accuser, alerter, applaudir, chroniquer, claquer, déchanter, dénoncer, dérouler, détailler, exulter, gronder, incriminer, interroger, jauger, menacer, persifler, placarder, poursuivre, qualifier, relativiser, résumer, ricaner, s'enthousiasmer, s'époumoner, s'interroger, trancher...}

De tels verbes peuvent contenir une force illocutoire évidente comme le verbe *menacer*, les propos proférés ayant alors une valeur « performative » d'après la théorie de J. Austin (1962).

La construction d'une incise médiative grammaticalement bien formée repose donc sur l'intersection des deux sous-ensembles *X'* ou *X''* ou *X'''* et *Y'* ou *Y''*.

3.4 Le cas du ON-locuteur

Alors que le nom présent dans une incise médiative désigne le plus souvent un nom appartenant aux ensembles *X'*, *X''* ou *X'''*, il existe une construction alternative dans laquelle est utilisé le pronom personnel *on*.

Ce pronom peut tout d'abord désigner un « ON-locuteur »¹⁰. Selon Anscombre (2011b : 336), « [la notion de ON-locuteur] est censée désigner la voix ou l'intervention d'une communauté linguistique anonyme qu'orchestre le locuteur de l'énoncé ». Dans cette structure, le lecteur de presse est envisagé comme le récepteur non agentif d'une information énoncée. En effet, le journaliste « évoque une communauté linguistique (un ON-locuteur) informant une autre communauté (un ON-destinataire) » (Anscombre, 2005 : 86). La communauté linguistique est à envisager comme « une *voix collective* ou ON-locuteur en termes de polyphonie, là où la médiativité parlerait d'une source collective anonyme » (Anscombre, 2016a : 15).

Ce ON-locuteur désigne la voix collective d'un groupe constitué d'humains comme une association, une organisation, une entreprise, etc. :

« *Auparavant, le bijou passait d'un atelier à un autre* », **explique-t-on** chez Bulgari, en vantant le gain de temps et de coût ainsi obtenu. (*Le Monde* 19-20/03/2017)

La filiale de LVMH entend ainsi alimenter les « *dix prochaines années de croissance* », **assure-t-on** au sein de l'équipe de direction. (*Le Monde* 19-20/03/2017)

« *C'est une très belle opération et une bonne illustration de notre politique industrielle* », **applaudit-on** à l'Élysée. (*Le Monde* 01/03/2017)

Dans plusieurs exemples cités ci-dessus, la collocation *verbe introducteur* + *ON-locuteur* est suivie de ce que J.-C. Anscombe (2016a : 22) appellerait un « GN collecti[f] renvoyant à une voix collective et anonyme », comme *l'entreprise Bulgari*, *l'équipe de direction* ou encore *l'Élysée*. Dans ces énoncés, le *ON-locuteur* semble faire partie de « la classe [...] des *marqueurs médiatifs génériques* » (Anscombe, 2016a : 21).

Le pronom *on* peut également désigner un *ON-destinataire* dans lequel s'inclut le journaliste, en position de récepteur au même titre que le lecteur :

Ces effets supposés de la réforme sont largement ressentis sur le terrain, notamment en maternelle, **apprend-on** à la lecture d'une étude menée, à Arras, par l'Observatoire des rythmes. (*Le Monde* 12-13/06/2016)

Dans l'énoncé ci-dessus, le journaliste a délibérément choisi d'utiliser un *ON-destinataire* alors qu'une construction avec une incise médiative contenant le nom *étude* aurait été tout aussi grammaticale :

Ces effets supposés de la réforme sont largement ressentis sur le terrain, notamment en maternelle, **indique une étude** menée, à Arras, par l'Observatoire des rythmes.

Diverses constructions sont possibles avec l'emploi du pronom personnel *on*. Le journaliste peut soit s'inclure dans cette communauté linguistique quand il est en position de récepteur d'une information avérée ou non (avec un verbe soulignant une attitude passive comme *apprendre* ou *entendre*), soit s'exclure de cette communauté quand le sémantisme du verbe (comme *banaliser*) évoque la prise de parole collective d'un groupe auquel il n'appartient visiblement pas :

Les chiffres les plus fous (et parfois les plus faux) circulent sur le sujet : un jeune sur quatre serait sans emploi en France, un sur deux en Espagne, **entend-on** ainsi ça et là. (*Le Monde* 12-13/06/2016)

« *Ces formations sont régulièrement réalisées. Nous en organisons de ce type tous les quinze jours environ* », **banalise-t-on** du côté de l'AP-HM. (*La Provence* 29/12/2016)

L'emploi d'un *ON-locuteur* peut également se combiner avec une composition verbale plus complexe :

« *Nous avons effectué les démarches auprès des services de l'État et nous avons reçu les accords et les garanties qui nous permettront d'effectuer les inscriptions en ligne, en 2017* », **se cantonne-t-on à expliquer** à la Ville. (*La Provence* 29/12/2016)

« *Tout est ouvert* », **fait-on savoir** dans l'entourage de Safran. (*Le Monde* 19-20/03/2017)

Il est aisé de reformuler les deux énoncés précédents en conservant le sens de ces énoncés et en faisant apparaître des constructions médiatives plus canoniques :

« *Nous avons effectué les démarches auprès des services de l'État et nous avons reçu les accords et les garanties qui nous permettront d'effectuer les inscriptions en ligne, en 2017* », **se cantonne à expliquer la Ville**.

« *Tout est ouvert* », **fait savoir l'entourage de Safran.**

3.5 Le cas du locuteur pluriel

Alors que le *ON*-locuteur renvoie à la parole collective d'une communauté linguistique, un « locuteur pluriel » renvoyant à des animés humains appartenant à la même communauté professionnelle peut apparaître dans une incise médiative :

Oui, il y a bien de l'amour dans l'air, nous fredonnent **les investisseurs.** (*Le Monde* 12-13/03/2017)

Il n'y a probablement pas eu d'acte de parole à proprement parler mais le journaliste emploie la forme mimétique d'un discours direct sans guillemets pour exprimer un sentiment qu'il estime être partagé dans la communauté professionnelle des investisseurs. Il faut noter ici que l'énoncé ci-dessus reproduit la dernière phrase de l'article, cette clôture s'assimilant à une chute, qui est un effet stylistique courant dans la presse.

Le journaliste peut aussi choisir de convoquer des propos à contenus antagonistes qu'il fait incarner à des groupes faiblement déterminés :

En France et aux États-Unis, des hommes d'affaires se disputent l'héritage intellectuel de l'ancien cabinet américain d'audit. [...] « *L'histoire d'Andersen est pillée par des usurpateurs* », accusent **les accusateurs.** « *Jalousie* », « *diffamation* », répliquent **les autres.** (*Le Monde* 16/03/2017)

Seule la profession de ces groupes de locuteurs est évoquée : ce sont des hommes d'affaires. La convocation de propos antagonistes dans la presse est un phénomène relativement fréquent qui permet la mise en scène d'occurrences de discours agonal sur un sujet controversé.

L'emploi d'un locuteur pluriel peut se justifier quand le nom désignant la source énonciative est généralement au pluriel (*parties prenantes*) :

Tout d'abord, la totalité de la production haut-de-gamme (articles de table, luminaires, objets de décoration et bijoux), la main-d'œuvre (environ 500 personnes) et la direction seront maintenus chez Baccarat, assurent **les parties prenantes.** (*La Provence* 03/06/2017)

4 Le statut énonciatif de l'incise médiative

4.1 Traits communs à l'incise de discours rapporté et à l'incise parenthétique

Une particularité de l'incise médiative est sa capacité à occuper une « position post focale »¹¹ : c'est-à-dire que la proposition incise suit le contenu propositionnel. Par ailleurs, lorsque le sémantisme du verbe de l'incise médiative le permet, la proposition incise peut être déplacée et occuper la position d'une proposition matrice introduisant une *que*-P. Il semblerait alors que l'incise médiative partage des propriétés communes aux prédicats verbaux incluant des verbes parenthétiques, suivant la définition donnée par Gachet (2016 : 61) et citée précédemment.

L'incise médiative, tout en répondant à la définition des verbes parenthétiques en ayant la propriété d'être une incise post-focale avec la possibilité d'introduire éventuellement une *que*-P, s'éloigne par son sémantisme des verbes parenthétiques.

La valeur évidentielle associée aux incises médiatives repose principalement sur l'emploi d'un locuteur métonymique. De plus, le verbe inclus dans l'incise n'est pas nécessairement porteur d'une valeur mitigatrice. En cela, l'incise médiative s'éloigne

sémantiquement d'une proposition parenthétique, même si ces deux types de propositions partagent nombre de propriétés syntaxiques.

4.2 Cas particulier d'un segment introducteur médiatif en position initiale

L'incise médiative occupe généralement une position médiane ou finale relativement au contenu propositionnel qu'elle introduit. Toutefois, une occurrence a été relevée dans le corpus où un segment introducteur¹² en position initiale est identifiable :

Concernant les mères actives, l'étude constate que « *deux tiers de cette catégorie estiment que les SUV apportent sécurité et capacité d'adaptation pour les besoins de leur famille.* » Mieux, **ajoute l'enquête**, « *la moitié trouve que le SUV leur donne davantage de style* ». (*Le Monde* 10/05/2016)¹³

La proposition *ajoute l'enquête* peut s'analyser comme une incise par sa composition avec notamment l'inversion sujet-verbe, qui est un critère d'identification. Le déplacement de l'incise en position finale est tout à fait envisageable :

Concernant les mères actives, l'étude constate que « *deux tiers de cette catégorie estiment que les SUV apportent sécurité et capacité d'adaptation pour les besoins de leur famille.* » Mieux, « *la moitié trouve que le SUV leur donne davantage de style* », **ajoute l'enquête**.

La liberté, dont jouit l'incise en termes de positionnement dans l'énoncé, provient de la présence de l'adverbe *mieux* en tête de phrase, qui fonctionne comme un connecteur argumentatif. Il sert de point d'ancrage énonciatif à l'argumentaire développé par le journaliste qui analyse les préférences des mères de famille pour l'achat de véhicules SUV. La présence d'un connecteur discordanciel comme *toutefois* ou d'une conjonction de coordination comme *or* en position initiale favoriserait la présence d'un tel segment introducteur antéposé au contenu propositionnel :

Or, **écrit la cour d'appel** dans ses arrêts, Dassault Aviation « *ne justifie pas que l'intéressé n'aurait pas eu les compétences requises (...) pour atteindre* » un tel degré de responsabilités. (*Le Monde* 07/12/2016)

L'incise médiative, tout en étant en position postfocale (en position finale relativement à ce qui tient lieu de discours cité au niveau syntaxique), semble essentielle à la phrase car elle assure la fonction médiative (trait évidentiel selon Dendale) en mettant en évidence la source du contenu propositionnel.

4.3 L'absence de « surmarquage » typographique

Une distinction typographique est parfois opérée par le quotidien *Le Monde* entre les incises qui introduisent un discours direct authentique et les incises médiatives :

Mais cette hausse négligeable serait plus que balayée par la baisse de 2 % des revenus réels provoqués par les incertitudes entourant le Brexit et la dépréciation de la livre sterling, **ajoute l'étude**, reprenant ici une estimation de la Banque d'Angleterre.
« *Non seulement réduire l'entrée d'immigrants ne doperait pas spécialement les salaires, mais en plus, cela engendrerait une série de complications dans certains secteurs* », **détaille l'auteur**. (*Le Monde* 18/08/2016)

Alors que le discours cité reproduisant un discours direct authentique est en italiques, le contenu propositionnel associé à l'incise médiative *ajoute l'étude* est en romain. Cette

différence de marquage typographique illustre la différence de statut entre ces deux énoncés. L. Rosier (2002 : 30) fait une remarque analogue quand elle souligne « l'exhibition du discours d'autrui, surmarquée typographiquement (guillemets et/ou italiques principalement) » dans la presse pour rapporter une citation authentique. L'absence d'italiques dans le contenu propositionnel associé à l'incise médiative peut indiquer que ce segment textuel n'a pas été verbalisé mais représente une reformulation de l'étude parue.

Lorsque les guillemets, qui sont « une des formes de "l'hétérogénéité montrée" » (Authier-Revuz, 1984 : 98), sont absents pour délimiter le contenu propositionnel, la littéralité de ce qui tient lieu de discours cité au niveau syntaxique et qui est mis en relation avec une source énonciative semble pouvoir être plus aisément interrogée :

Pratiquement imperceptible au volant, cette hybridation à dose homéopathique facturée 1000 euros permet, **assure la marque**, de réduire la consommation de 8% à 10%, et surtout de réduire les taxes appliquées aux véhicules d'entreprise. (*Le Monde* 14/09/2016)

Dans cet énoncé, les mots employés par la marque ne sont pas connus avec précision. Le degré d'intervention du journaliste dans le choix de ces mots constituant le contenu propositionnel demeure masqué pour le lecteur. L'éventuelle reformulation des mots employés par la marque n'est pas divulguée au lecteur.

4.4 Un gradient dans l'introduction du discours direct : du contenu authentique verbalisé jusqu'à la déconnexion forme/sens

L'absence ou la présence des guillemets encadrant le contenu propositionnel est un indice du degré de verbalisation effective du segment textuel occupant la position d'un discours cité. En présence d'une incise médiative avec un discours cité guillemeté, il est davantage envisageable de rattacher le contenu propositionnel à une source énonciative humaine :

« L'attisement des sentiments antirusses est susceptible d'aggraver les relations franco-russes », **menace Moscou** (*Le Monde* 17/06/2016)

Le corps de l'article reprend le même contenu propositionnel attribué explicitement au ministère russe des affaires étrangères. Une production verbale attestée peut donc être mise en relation avec des animés humains.

Par contre, quand il s'agit de données brutes comme des statistiques, il n'y a pas de discours proféré à proprement parler et l'absence de délimitation par des guillemets témoigne du statut non canonique d'un énoncé empruntant néanmoins la forme syntaxique d'une occurrence de discours direct :

Les cadres, **disent les statistiques**, évitent leur mutation à Marseille. (*Le Monde* 14/02/2014)

Le décalage entre la forme et le sens est évident quand le nom du syntagme nominal de l'incise médiative n'est pas lié directement à une activité humaine et que le verbe introducteur nécessite l'intervention d'un sujet animé humain pour être réalisé :

L'Europe est morte, vive la zone euro, **proclame le bon sens européen**. (*Le Monde* 28/04/2016)

Ce qui s'apparente à une « aphorisation sentencieuse »¹⁴ est en fait un énoncé construit de toutes pièces par le journaliste qui mime la reproduction d'une « routine formulaire »¹⁵ ou même d'une « parémie »¹⁶. Il en va de même pour tous les autres énoncés parémiques :

C'est la fin de ces grands partis, **dît la clameur publique**. (*Le Monde* 05/05/2017)

Avant [la santé] de ses concitoyens, **diront les mauvaises langues**.
(*Le Monde* 09/11/2017)

« *Ils ont déjà tout* », **prétend l'opinion générale**. (*La Provence*
06/02/2017)

Le dernier énoncé ci-dessus n'est pas à proprement parler une aphorisation sentencieuse car elle n'est pas détachée d'un texte ; elle en est partie prenante. Cette phrase est, en effet, insérée dans un article dans lequel le journaliste convoque la parole doxique, comme si tous les humains partageaient un jugement identique sur la réussite de sportifs célèbres. Toutefois, si l'on s'intéresse à la composition de l'incise médiative, la description définie *l'opinion générale*, qui est la source énonciative de cette énonciation, s'apparenterait à un « pseudo-locuteur », celui qui est « l'énonciateur des aphorisations primaires (slogans, maximes, proverbes...) » (Maingueneau, 2016 : 224).

D'autres énoncés contenant des incises médiatives présentent un haut degré de déconnexion entre la forme et le sens provenant de la collocation entre un verbe présentant une certaine force illocutoire et un nom désignant une action accomplie généralement par un sujet humain :

Le bébé est indemne, **montre le diagnostic prénatal**. (*Le Monde*
31/08/2016)

Le 7^e art s'est trouvé une grammaire dès ses débuts, **montrent les vues restaurées** datant de la fin du XIX^e siècle (*Le Monde*
04/02/2017)

Dans ces deux énoncés, le contenu propositionnel n'est pas directement lié à un acte de verbalisation. À partir de données factuelles comme des images, une intervention humaine est nécessaire pour les analyser et produire un contenu propositionnel. Il n'y a donc pas de paroles rapportées récupérables mais une interprétation potentiellement verbalisable.

5 Conclusion

Cette étude a permis d'identifier et de caractériser les incises médiatives qui sont très fréquemment utilisées dans les articles de presse. Tout en étant proches au niveau syntaxique d'un énoncé de discours direct, ces incises mettent en avant la mise en relation d'un contenu propositionnel avec une source énonciative.

Une incise médiative peut être mise en évidence grâce à sa composition remarquable : elle associe un nom recteur au sémantisme permettant son identification et un verbe introducteur. La classification sémantique établie à partir de l'analyse du corpus a mis au jour trois familles de noms recteurs et montré que les verbes introducteurs sont souvent capables d'annoncer du discours direct et d'introduire une *que-P*.

Cette étude a enfin souligné le statut énonciatif spécifique d'une incise médiative : des phénomènes plus ou moins notables de déconnexion entre la forme et le sens peuvent voir le jour en fonction du sémantisme du nom recteur dans l'incise médiative.

D'autres études complémentaires semblent nécessaires pour affiner la typologisation ébauchée dans cette recherche. Il s'agirait notamment d'étudier l'influence des choix compositionnels de l'incise médiative adoptés par le locuteur rapporteur sur les effets pragma-énonciatifs que ces informations rapportées ou représentées impliquent.

Références bibliographiques

1. Articles de presse

Le Monde (quotidien, cahiers et site Internet lemonde.fr), *La Provence* (quotidien)

2. Articles et ouvrages

- Anscombe, J.-C. (2016a). *Comme on dit, on dirait, on dit, à ce qu'on dit* : communauté(s) linguistique(s) et prise en charge dans des marqueurs génériques en *on* et en *dire*. In Rouanne, L. et Anscombe, J.-C. (éd.), *Histoires de dire : petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire*, Berne : P.I.E. Peter Lang, 13-36.
- Anscombe, J.-C. (2016b). Énoncés parémiques et autonomie. In Anscombe, J.-C., Darbord, B., Oddo, A. et García de Lucas, C. (éd.), *La phrase autonome : théorie et manifestations*, Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, 101-115.
- Anscombe, J.-C. (2015). Les routines formulaires : problèmes de définition et de classification. In Mogorrón Huerta, P. et Navarro Domínguez, F. (éd.), *Fraseología, Didáctica y Traducción*, Berne : Peter Lang, 15-36.
- Anscombe, J.-C. (2014). Présentation. In Anscombe, J.-C., Oppermann-Marsaux, E. et Rodríguez Somolinos, A. (éd.), *Médiativité, polyphonie et modalité en français*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 7-16.
- Anscombe, J.-C. (2012). Matrices rythmiques et parémies. In Bader, F., Lamprou, E. et Monville-Burston, M. (éd.), *La parole exemplaire : introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris : Armand Colin, 147-158.
- Anscombe, J.-C. (2011a). Classification des formes sentencieuses et traduction des énoncés parémiques. In Bader, F., Lamprou, E. et Monville-Burston, M. (éd.), *La marque en lexicographie*, Limoges : Lambert-Lucas, 67-86.
- Anscombe, J.-C. (2011b). *ON*-locuteur / ?*ON*-locutrice : quelques tribulations du genre dans les langues romanes. In Corminboeuf, G. et al. (éd.), *Du système linguistique aux actions langagières*, Bruxelles : De Boeck, 315-338.
- Anscombe, J.-C. (2005). Le *ON*-locuteur : une entité aux multiples visages. In Bres, J. et al. (éd.), *Dialogisme et polyphonie*, Bruxelles : De Boeck, 75-94.
- Anscombe, J.-C. (1990). Thème, espaces discursifs et représentations événementielles. In Anscombe, J.-C. et Zaccaria, G. (éd.), *Fonctionnalisme et pragmatique*, Milan : Edizioni Unicopli, 43-150.
- Austin, J. L. (1962). *How to Do Things with Words: The William James Lectures delivered at Harvard University in 1955*. Oxford: Clarendon Press.
- Authier-Revuz, J. (1984). Hétérogénéité(s) énonciative(s). *Langages*, n°73, 98-111.
- Berrendonner, A. (1981). *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris : Minuit.
- Blanche-Benveniste, C. (1989). Constructions verbales en « incisives » et réaction faible des verbes. *Recherches sur le français parlé*, n°9, 53-73.
- Bonhomme, M. (1998). *Les figures clés du discours*. Paris : Seuil.
- Delaveau, A. (1988). La voix et les bruits : note sur les verbes introducteurs du discours rapporté. *LINX*, n°18, 125-135.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Fontanier, P. (1818). *Études de la langue française sur Racine*. Paris : Belin-Le Prieur.
- Gachet, F. (2016). Incisives et autonomie syntaxique. In Anscombe, J.-C., Darbord, B., Oddo, A. et García de Lucas, C. (éd.), *La phrase autonome : Théorie et manifestations*, Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, 59-72.
- Gachet, F. (2015). *Incisives de discours rapporté et autres verbes parenthétiques : étude grammaticale*. Paris : Honoré Champion.
- Groupe de Fribourg. (2012). *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang.

- Lacaze, G. (2014). Les verbes introducteurs de discours direct comme marqueurs de discours agonal dans *Le Monde* : mise en scène d'actes énonciatifs et création d'un ethos discursif. *Actes du CMLF 2014 – 4^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française, SHS Web of Conferences* 8, 2069-2084.
- Lecolle, M. (2002). Personnifications et métonymies dans la presse écrite : comment les différencier ? *SEMEN, n°15*, 97-112.
- Le Pesant, D. (2013). Sur les introducteurs de discours rapporté au style direct. In Desoutter, C. et Mellet, C. (éd.), *Le discours rapporté : approches linguistiques et perspectives didactiques*, Berne : Peter Lang, 23-44.
- Maingueneau, D. (2016). L'énonciation, entre énoncé, texte et aphorisation. In Colas-Blaise, M., Perrin, L. et Tore, G. M. (éd.), *L'énonciation aujourd'hui : un concept clé des sciences du langage*, Limoges : Lambert-Lucas, 215-225.
- Maingueneau, D. (2012). *Les phrases sans texte*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, D. (1990). *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Bordas.
- Monville-Burston, M. (1993). Les *verba dicendi* dans la presse d'information. *Langue française, n°98*, 48-66.
- Mourad, G. et Desclés, J.-P. (2004). Identification et extraction automatique des informations citationnelles dans un texte. In López Muñoz, J. M., Marnette, S. et Rosier, L. (éd.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, 397-409.
- Rabatel, A. (2017). *Pour une lecture linguistique et critique des médias : empathie, éthique, point(s) de vue*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Rabatel, A. (2015). Analyse énonciative de la connivence représentée dans les récits. In Bayle, A., Bombart, M. et Garnier, I. (éd.), *L'âge de la connivence : lire entre les mots à l'époque moderne. Les Cahiers du GADGES, n°13*. Genève : Droz, 189-230.
- Rabatel, A. (2008). *Homo Narrans : pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit. Tome II. Dialogisme et polyphonie dans le récit*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Rosier, L. (2008). *Le discours rapporté en français*. Paris : Éditions Ophrys.
- Rosier, L. (2002). La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'*hyperréalisme* du discours direct surmarqué. *L'Information Grammaticale, n°94*, 27-32.
- Salvan, G. (2005). L'incise de discours rapporté dans le roman français du XVIII^e au XX^e siècle : contraintes syntaxiques et vocation textuelle. In Jaubert, A. (éd.), *Cohésion et cohérence : études de linguistique textuelle*, Lyon : ENS Éditions, 2005, 113-144.
- Urmson, J. O. (1952). Parenthetical Verbs. *Mind, n°61.244*, 480-496.
- Wilmet, M. (1997). *Grammaire critique du français*. Paris : Hachette Supérieur.

¹ Le terme *discours cité* est emprunté à D. Maingueneau (1990 : 85).

² Une incise médiative est une incise à valeur médiative. Selon J.-C. Anscombre (2014 : 8), la « médiativité » correspond à « la mention de la source de l'information ».

³ Selon F. Gachet (2016 : 61), les incisives parenthétiques sont des incisives construites autour des « verbes dits *parenthétiques*, au sens d'Urmson (1952), c'est-à-dire les verbes définis par la double possibilité de se trouver en incise ou devant une *que-P* ».

⁴ L'expression est empruntée à J.-C. Anscombre (2011a).

⁵ C'est nous qui soulignons dans les différents énoncés du corpus.

⁶ Ces occurrences empruntant la forme syntaxique du discours direct contiennent un contenu propositionnel et une incise médiative dont l'objectif principal n'est pas de rapporter des propos effectivement verbalisés mais bien de communiquer au lecteur une information « factuelle ».

⁷ La notion de syncrétisme est empruntée à A. Rabatel (2017 : 54) qui l'emploie pour le couple *énonciateur / locuteur*.

⁸ L'expression est empruntée à D. Maingueneau (2012 : 15).

⁹ L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) est l'organisme indépendant qui contrôle les installations nucléaires en France.

¹⁰ Le *ON*-locuteur a fait l'objet de nombreuses études par J.-C. Anscombe (1990, 2005, 2011b), à la suite des recherches d'A. Berrendonner (1981) sur le *ON*-vérité.

¹¹ L'expression est empruntée à F. Gachet (2016 : 59). L'auteur reprend l'approche théorique développée dans la *Grammaire de la période* (Groupe de Fribourg, 2012).

¹² Il est légitime de s'interroger sur la dénomination de ce segment introducteur. Le terme *incise* peut-il être conservé ?

¹³ C'est nous qui soulignons.

¹⁴ L'expression est empruntée à D. Maingueneau (2012 : 61) : les « aphorisations sentencieuses » incluent les proverbes et les adages de droit.

¹⁵ Voir l'étude de J.-C. Anscombe (2015) sur les routines formulaires.

¹⁶ Selon J.-C. Anscombe (2016b : 110-114), une parémie se caractérise par son autonomie prosodique, syntaxique, sémantique et pragmatique.